VILLE DE PONT-A-MARCQ
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE

VILLE DE
PONT-A-MARCQ

Place du Bicentenaire – BP 5 – 59710
Tél. 03.20.84.80.80 – Fax : 03.20.84.84.10
contact@ville-pontamarcq.fr

ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE 2023/01

RESTRICTION DE CIRCULATION

21 rue des Beaux Jardins

Nous, Maire de la Commune de Pont-à-Marcq,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Pénal,
Vu le Code de la Route;
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
Vu la demande en date du 3 janvier 2023 de l'entreprise NOREADE demeurant au 37 rue d'Estiennes d'Orves à PECQUENCOURT (59146), Centre de Pecquencourt Nord, formulée par Monsieur DUPONT Guillaume, Directeur de Centre, relative à une réparation du branchement d'eau,
Considérant que pour permettre la bonne exécution des travaux, il y a lieu de prendre les dispositions comme suit :

ARRETONS

Article 1 – **Du mercredi 4 janvier au lundi 16 janvier 2023 inclus, la circulation sera restreinte au droit du n°21 rue des Beaux Jardins en raison de travaux de réparation du branchement d'eau qui empièteront sur la chaussée. La vitesse sera limitée à 30 km/h durant toute la durée du chantier.**

Article 2 – Cette restriction de circulation précédemment énoncée sera matérialisée par la pose de panneaux réglementaires en vigueur qui sera à la charge et sous la responsabilité de la société NOREADE.

Article 3 – Le présent arrêté sera affiché de façon lisible et facilement consultable sans interruption.

Article 4 – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 5 – Monsieur le Directeur Général des Services,
Madame la Lieutenante de la Brigade de Gendarmerie de Pont-à-Marcq,
Monsieur le Responsable de la société NOREADE à Pecquencourt,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pont-à-Marcq, le 4 janvier 2023

Le Maire,
Sylvain CLEMENT

VILLE de PONT-A-MARCQ (NORD) 59710

L'ADJOINT DÉLÉGUÉ